

Tournoi National Oignies

24 et 25 octobre 2026

Règlement Particulier



- Le Badminton Club de Oignies organise un tournoi national qui se jouera dans 2 salles possédant 7 et 5 terrains.
- Ce tournoi est autorisé sous le numéro 2601864 et se déroulera selon les règles de la FFBAD et du règlement ci-après.
- Tout participant doit être en règle avec la FFBAD et doit être en possession de sa licence au jour du tirage au sort.
- La compétition est placée sous l'autorité des Juges-arbitres Pierre Favre (Principal), et Robert Degrugillier. Leurs décisions seront sans appel.
- Le tournoi est ouvert aux joueurs de N2 à NC, à partir de la catégorie d'âge Minime.
- Les tableaux seront réalisés en fonction des côtes des joueurs et du respect de l'article 3.1.2.5 du RGC.
- Les tableaux ouverts sont : Simple, Double et Mixte. Les joueurs peuvent s'inscrire dans 2 tableaux maximum. Tous les tableaux se dérouleront en poules suivies d'une phase en élimination directe si le nombre d'inscrits est suffisant. Il est possible de s'inscrire en Double ou Mixte avec X.
- Le samedi se dérouleront les tableaux de simples et de mixte et le dimanche les tableaux de double dans leur intégralité.
- La date limite des inscriptions est fixée au dimanche 18 octobre 2026. Les tableaux seront constitués en fonction des classements et moyennes du 19 octobre 2026.
- Le montant des droits d'engagement est de 17€ pour un tableau et 21€ pour 2 tableaux.
- Les joueurs et joueuses doivent s'inscrire sur BADNET. Le paiement en ligne est obligatoire.
- Si le nombre d'inscrits est trop important, l'ordre d'arrivée des inscriptions complètes sera pris en compte et des listes d'attente seront constituées.

- Le tirage au sort aura lieu le lundi 19 octobre 2026.
- Tout forfait doit être signalé au plus tôt auprès de l'organisateur et du Juge Arbitre.
- Tout joueur doit venir pointer dès son arrivée dans le gymnase chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, il doit contacter le JA de la salle concernée.
- Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au JA.
- Une tenue de badminton conforme à la réglementation fédérale en vigueur est exigée. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du JA, avec un justificatif écrit.
- Le volant plume officiel du tournoi est le Vertuoz. Il est à la charge des joueurs jusqu'en demi-finale, à la charge de l'organisateur pour les finales.
- Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au JA qui, dans la mesure du possible, désignera un arbitre ou faisant office.
- Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes. Les joueurs disposeront de 3 minutes entre l'appel et le début de leur match.
- Le nombre de matchs ne peut en aucun cas excéder 8 par joueur / jour.
- Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants, ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.
- Les joueurs sont tenus de venir rentrer leurs scores à la fin de leur match sur la tablette mise à disposition.
- Tout volant touchant un obstacle autre que l'infrastructure sera compté faute sauf au service où le joueur pourra resservir une fois. Le JA peut prendre des dispositions particulières dans sa salle si nécessaire.
- Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives devra le signaler dès son arrivée au JA et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.
- Le Comité Organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre incident.
- La cérémonie de remise des récompenses aura lieu en fin de journée dans les 2 salles.
- Le Comité d'organisation fera le maximum pour offrir des conditions de jeu optimales. Il compte sur un comportement exemplaire de chaque joueur et espère que l'atmosphère sera très conviviale dans les différentes salles.
- Les participants au tournoi ainsi que leurs accompagnateurs s'engagent à respecter scrupuleusement les mesures sanitaires mises en place.

- Les participants au tournoi ainsi que leurs accompagnateurs s'engagent à respecter scrupuleusement le présent règlement particulier.
- Ce tournoi est autorisé sous le numéro 2601864 et se déroulera selon les règles de la FFBAD et du règlement ci-après.